

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 4. — Juin-juillet 1923

SOMMAIRE :

Réunions d'Octobre-Novembre

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° *Compte rendu de la réunion du Conseil du 30 juin.*
- 2° *La Fête du Lycée.*
- 3° *Nouveaux membres de l'A.*
- 4° *Mariages, Naissances, Décès.*
- 5° *Changements d'adresse.*

II. Société de Bienfaisance

- 1° *Les Promenades de Juin.*
- 2° *Les Départs en vacances.*
- 3° *La Vente de 1923.*

III. Informations et Œuvres Sociales

- 1° *Les Réunions d'Argeronne.*
 - 2° *Union pour l'Enseignement Agricole et Horticole Féminin, — son action et son programme.*
 - 3° *Ecole des Surintendantes d'Usines.*
 - 4° *L'Adoption Familiale.*
 - 5° *Avis.*
-

Réunions d'Octobre et de Novembre

Jeudi 11 octobre à 2 heures 1/2, réception des enfants revenant de vacances. A 5 heures, réunion de la société de bienfaisance.

Jeudi 8 novembre à 2 heures, réunion de la société de bienfaisance. Préparation de la vente de décembre.

Dimanches 14 octobre et 11 novembre, réunions du Cercle Amical.



1. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 30 Juin

Le Conseil de l'A. s'est réuni au Lycée le samedi 30 juin à 2 h. 1/2 sous la présidence de Mlle Hélène Weil.

Nos présidentes d'honneur, Mme Thirion-Stoude, directrice honoraire, et Mlle Plicque, directrice du lycée, assistaient à la réunion, Etaient également présentes Mlles Romand, Belot, Mmes Delzant, Jeangirard, Mlles Bergman, Feist, Hécart, Wahl.

Mlles H. Burgaz et H. Rott s'étaient excusées.

Le Conseil qui s'était réuni tout spécialement pour statuer sur l'emploi des bénéfices de la fête du Lycée, décide tout d'abord à l'unanimité que le don de 500 fr. pour les Laboratoires, voté dans une précédente réunion, sera envoyé directement à l'Institut Pasteur dont l'œuvre scientifique et humanitaire, rayonne si universellement et à la tête duquel se trouve la haute personnalité du D^r Roux, oncle de nos anciennes compagnes, Mlles Momont.

La fête du Lycée a produit un bénéfice de 2.295 fr. 53, tous frais déduits, et défalcation faite des frais du vestiaire des enfants pauvres de l'Ecole de la rue du Ranelagh qu'assume chaque année le Lycée.

Il faut ajouter à cette somme un don de 50 fr. que nous

avons reçu pour les œuvres du Lycée, du D^r Pierre Séc à qui nous adressons nos vifs remerciements.

A l'unanimité, le Conseil décide de verser, comme chaque année, 1.000 fr. à la *Pouponnière de Boulogne*, pour l'entretien d'un lit, un second lit étant d'autre part assuré par la caisse des œuvres du Lycée.

50 fr. seront ainsi que l'an passé réservés à l'Office de Placement de l'Union.

Le don de 50 fr. aux Infirmières Visiteuses sera également renouvelé.

Il ne nous reste plus à disposer que d'environ 1.250 fr., mais comme nous conservions un petit reliquat disponible sur les bénéfices du bal, le Conseil pense que nous pouvons, en réponse à l'appel qui nous a été adressé par Mlle Desprez, présidente de l'Union, faire un don de 1.500 fr. à la *Maison des Lycéennes* pour la reconstruction des nouveaux bâtiments projetés.

A l'ordre du jour de la réunion, figurait l'attribution de la Bourse d'Etudes réservée à une élève particulièrement distinguée.

Mme la Directrice propose de la renouveler à Mlle S. Ceccaldi qui prépare au Lycée de Sèvres, le certificat d'aptitude à l'Enseignement des Classes Élémentaires.

La Boursière de l'A. va préparer ce même examen ; l'A. continuera donc à payer ses frais scolaires dans le Lycée où elle poursuivra ses études.

Mme Delzant, qui avait adressé à l'administration des postes une plainte sur la façon fantaisiste dont sont distribués ou retournés à l'envoyeur nos *Bulletins*, donne lecture d'une lettre du Directeur des Postes et Télégraphes de la Seine, exprimant les regrets de son administration et déclarant avoir appelé à titre préventif, l'attention du personnel intéressé sur la réclamation en question.

Nos *Bulletins* en parviendront-ils plus régulièrement à destination ? Espérons-le...

Mme la Directrice nous communique l'appel qu'adresse aux Anciennes Elèves des Lycées, l'Ecole des Surintendantes d'Usines, et nous demande d'y consacrer une note dans le *Bulletin*.

Mme Thirion, enfin, signale l'initiative intéressante de la villa Sainte-Jeanne d'Arc, maison de repos située dans les environs de Roanne, où les jeunes filles fatiguées ou anémiées, peuvent poursuivre leurs études et même préparer les Baccalauréats de la session d'octobre.

La Fête du 7 Juin

Malgré l'incertitude du ciel en ce début d'été où l'on pouvait à peine espérer un beau jour complet, nous avons eu une chance relative pour la fête du Lycée, et à défaut de soleil radieux, du moins, point d'averses,... ou si peu...

Il y avait salle comble au concert pour applaudir les excellentes musiciennes que sont Mlles Stéphanie Lob, Alice Noël et Claire Guichard, la jolie voix de Mlle G. Belot, la fine diseuse qu'est Mlle G. Bernand, ce délicieux *Baiser* de Banville interprété par Mlles Renée Lafont (ancienne élève de Duruy, que nous remercions encore de son si charmant concours) et H. Weil. Mlle G. Arnaud a fait la joie de toute la salle en descendant de la planète Mars avec sa baguette magique.

Au reste, le programme détaillé que nous publions ci-dessous permettra d'apprécier l'intérêt d'une séance où pourtant les organisatrices de la fête avaient dû, au dernier moment, remplacer un certain nombre d'artistes empêchées.

- I. *Deuxième ballade* de Chopin. — Stéphanie Lob.
 - II. *Les soldats de l'an II*, de Victor Hugo. — Germaine Bernand.
 - III. *Le Colibri*, de Chausson. — Germaine Belot.
 - IV. *Obertas*, de Wienawski. — Claire Guichard.
 - V. *Prestidigitation*. — Germaine Arnaud.
 - VI. *Concerto (Andante-Finale)*, de Vivaldi. — Alice Noël.
 - VII. *Rédemption* (air de l'archange), de C. Franck. — G. Belot.
 - VIII. *Minstrel*, de Debussy. — S. Lob.
 - IX. *Menuet*, de Mozart. — A. Noël.
 - X. *Le baiser*, de Banville. — Pierrot, R. Lafont ; — Urgèle, H. Weil.
- Piano Gaveau.

Concurremment au concert, qui avait lieu à la salle des Anciennes élèves, une salle de danse était ouverte dans un préau voisin. Des « tapeuses » de bonne volonté se relayaient au piano, tandis que la fraîcheur relative de la température, encourageait l'entrain des danseuses.

Dans les galeries, on se pressait autour des comptoirs de confiserie, de fleurs et de papeterie organisés par Mlle Zilliox, à qui toutes ses collègues ont bien voulu apporter une très grande aide.

A 4 h. 1/2, la salle du Concert et la salle de danse se vidèrent et le Buffet que dirigeait Mlle M. Romand se trouva assiégé.

Mais le service se fit avec ordre : à chaque table une vendeuse servait aux clientes glaces, rafraîchissements et gâteaux : il y eut presse mais point de confusion.

Vers 5 heures, commença la seconde partie : les gracieuses danses rythmiques exécutées dans la cour par des théories de jeunes filles, de fillettes et de toutes petites filles, toutes uniformément vêtues de souples tuniques de soie écru. Mlle Bayron qui a tout réglé, tout ordonnancé avec un dévouement dont nous ne pouvons assez lui dire notre gratitude, dirigea les évolutions du jeu de la balle ou du sautillé rythmés sur des airs anciens et évoquant si joliment les danses antiques.

La grande et la petite chorale dirigées par Mlle Rochette fit entendre la *Ronde autour du monde*, de Parnc et des *Rondes bretonnes*, de J. Liersot.

Un nombreux public qui cherchait refuge jusque dans les galeries du 1^{er} étage, applaudit ce joli spectacle.

La journée a été bonne à tous égards : le joli chiffre du bénéfice net qui dépasse 3.000 fr. est là pour l'attester.

Nouveaux Membres de l'A.

Sociétaire perpétuelle

Mme Paraf (Andrée Silz), 21, Bd Beauséjour, 16^e.

Sociétaires

Mlles Odette Repiquet, 160, Bd Voltaire, XI^e.

Jeanne-Marie Boucharel, 67, rue de la Pompe, XVI^e.

Aspirantes

Mlles Annette Amadiou, 33, Bd Lannes, XVI^e.

Colette Audry, 77, Bb Montmorency, XVI^e.

Abonnée au Bulletin

Mlle Yvonne Lartigue, rue du Château, Loudun, Vienne.

Mariages

On nous annonce le mariage de :

Mlle Geneviève Rousseau avec M. Pierre Bochet, Ingénieur des Arts et Manufactures.

Mlle Andrée Silz avec M. Raymond Paraf, ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure, croix de guerre.

Mlle Geneviève Weil-Boris avec M. André Lévy.

Mlle Juliette Noël-Bouton avec M. Septime Thiéry, lieutenant au 8^e d'artillerie, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre.

Mlle Germaine Courtois avec M. Maurice Masson-Regnault, éditeur, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre.

Mlle Carmen Ougre avec M. Henri Joseph, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre.

Nous envoyons à nos compagnes, nos meilleures félicitation et tous nos vœux de bonheur.

Naissances

Nous apprenons la naissance de :

Jacques, fils de M. et Mme Jules Castier (Marguerite Pinloche).

Claude, fille de M. et Mme Jacques Weiss (Madeleine Bernier).

Yves, fils de M. et Mme Baldenweck (Marcelle Allard).

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès

Nous apprenons la mort de :

Mme Demarez, grand'mère de Mlle Henriette Bertrand.

M. Regnault, ancien député, vice-président du conseil général de la Manche, père de Mlle Jeanne Regnault et de Mme Schmitt (Louise Regnault).

M. François-Louis Picard, fils de Mme Picard (Louise Rousselot), mort à Athènes, dans sa 3^e année.

M. Doumer, frère de notre regrettée compagne, Mme Crété (Lucile Doumer), de Mme Emery (Hélène Doumer) et de Mlle Germaine Doumer, mort des suites de la guerre. Rappelons que trois de leurs frères étaient déjà glorieusement tombés sur les champs de bataille, au cours de la guerre.

Nous exprimons notre profonde sympathie à nos compagnes si douloureusement éprouvées.

Changements d'adresse

Mme Bonan (A. Polack), 263, rue St-Jean, Caen (Calvados).

Mme J. Weiss (M. Bergner), 19, rue Faraday.

Mme Cumenge (Nicolle Coville), Préfecture de Police, 2, rue de la Cité, Paris, 4^e.

Mme Jules Castier (M. Pinloche), 31, rue Jouvenet, Paris, 16^e.

Mme Picard (Louise Rousselot), 4, rue de Villeneuve, Garches (S.-et-O.).

Mme Jean Schlessler (H. Merson), 9, rue Jean-Jacquet, Genève (Suisse).

Mlle Sabine Arnon, 35, Strada Polona — (et non Colona) — Bucarest (Roumanie).

Mlle Henriette-Marie-Louise Thiallier, 21, rue de la Muette, Maisons-Laffite (S.-et-O.).

—o—

2. Société de Bienfaisance

Les Promenades de Juin

Promenade du Cercle Amical

Notre réunion du dimanche 10 juin a répondu à un vœu général. Nous avions hésité jusqu'à présent devant la difficulté d'un voyage en groupe à Versailles, mais la réussite de cette tentative nous encourage à entreprendre l'an prochain une nouvelle expédition.

A l'heure fixée trente de nos jeunes filles étaient réunies dans le hall de la gare des Invalides où les reçurent Mlles Maury, Romand et Kauffmann ; un nouveau groupe de six arriva ensuite, et nous nous installâmes tant bien que mal dans un train bondé ; Mlle Scott nous rejoignit au Pont-Mirabeau et sa présence fut pour nous toutes une grande joie.

A 11 heures nous arrivâmes à Versailles et primes sans tarder le chemin du Château. Toutes les salles furent allègrement parcourues ; la galerie des batailles retint un peu l'attention ainsi que les appartements royaux, mais déjà l'heure du déjeuner était sonnée et la faim et la fatigue ralentissaient bien des ardeurs.

En sortant dans le parc nous vîmes avec chagrin que la pluie commençait à tomber ; quel désastre ! Notre intention étant en effet de déballer sur l'herbe les provisions que chacune avait apportées. Nous trouvâmes, heureusement un abri sous les belles

charmilles au feuillage épais et, autour des bancs de pierre transformés en tables on s'installa par groupes suivant les sympathies. Heureusement le soleil revint bientôt, et pour toute la journée ; notre pique-nique fut donc joyeux et animé.

Après le repos les plus jeunes d'entre nous organisèrent des jeux, tandis que les aînées s'allongeaient avec délices sur le gazon des pelouses. Il fallut avec regret quitter ces beaux ombrages, mais nous avions à voir le parc, ses statues et ses bosquets, les bassins, le grand canal. Cette promenade nous conduisit à mi-chemin des Trianons que nous visitâmes en détail.

Le parc du petit Trianon et son hameau enchantèrent nos jeunes filles ; puis, sur les bords d'une magnifique allée, loin de la foule et des voitures, nous nous installâmes pour déguster les madeleines, chocolats et cerises constituant le goûter, sans oublier une quantité de gâteaux secs provenant du buffet de la fête du Lycée, qui avait eu lieu le jeudi précédent. Nos jeunes amies ne restèrent pas longtemps tranquilles, en allant à la recherche d'une fontaine elles découvrirent des fleurs et des graminées, dont elles firent de grandes gerbes pour leurs familles.

C'est à regret que nous donnâmes le signal du retour. Les adieux furent chaleureux ; nous nous sentions plus unies après cette belle et bonne journée d'intimité et nous remarquions entre nous, avec satisfaction, l'excellente tenue de nos jeunes invitées et le plaisir évident qu'elles prennent à ces réunions. L'une d'elles, mariée, avait été heureuse de se joindre à nous avec sa fillette de cinq ans, qui fut la joie de toute la bande.

Une telle journée est la récompense de tout ce que nous donnons d'activité pour notre Cercle.



Promenade des enfants

La réunion de Bienfaisance de juin est consacrée chaque année à une promenade au bois de Boulogne à laquelle sont invités les enfants inscrits pour les Colonies de vacances ; nous les voyons arriver bien avant l'heure indiquée à la gare de Passy où a lieu notre rendez-vous. Le temps, cette année, bien que

frais, s'est maintenu beau toute la journée et les enfants étaient vêtus de costumes clairs, d'un effet charmant sur le fond sombre de l'allée sous bois où nous nous installons depuis quelques années.

Nous avons, le 14 juin, le plaisir de voir parmi nous Mlle Scott, Mme Ficquet et Mlle M. Bondois, et un assez grand nombre de jeunes élèves du lycée ont apporté leur aide à la bonne réussite de cet après-midi, retrouvant avec plaisir leurs petits amis de l'arbre de Noël et des promenades précédentes. Nous remercions également notre groupe de fidèles élèves de sixième de l'an passé, qui ont trouvé moyen de venir nous aider entre deux périodes d'examen.

Le goûter a été un moment de repos bien accueilli, les enfants, au nombre de 80 et les jeunes aides ont rapidement fait disparaître petits pains, chocolat et cerises ; nous n'avons pas oublié les quelques mères de famille venues avec leurs tout-petits et installées en groupe un peu à l'écart avec lesquelles les enfants se disposaient déjà à partager leur propre goûter.

Les jeux et les concours de saut furent coupés par une distribution générale de « coco ». Les petites filles prenaient au grand sérieux la tâche d'aller laver les tasses à la fontaine, car elles sont habituées de bonne heure à remplacer la maman dans la tâche ménagère, et certaines s'occupaient des plus jeunes avec un soin touchant.

L'heure du retour sonna très tard cette année, et après un appel rapide et une dernière distribution de sucre d'orge, la bande joyeuse s'égrena dans toutes les directions pour regagner le Point-du-Jour, Auteuil ou Grenelle, après avoir fait ses adieux à ses grandes amies d'un jour et renouvelé la promesse de se retrouver à Noël.

Les Départs en vacances

Le grand souci du mois de juin est l'organisation des vacances de nos petits protégés. Comme à l'ordinaire, nombreux sont les modes de placement auxquels, cette année, nous avons eu recours pour assurer au plus grand nombre possible d'enfants les mois de plein air dont ont tant besoin les petits Parisiens.

Tout d'abord, l'*Œuvre de la Chaussée du Maine* nous a pris 22 enfants, âgés, selon le règlement de l'œuvre, de 5 à 13 ans, qui, en bonne santé, seront envoyés dans le Morvan où Mme Camoin a assuré leur placement, dans le Loiret, dans la Manche et en Bretagne. Nous ne saurions, d'ailleurs, trop remercier Mme Jean-Charles Roux de la bonté avec laquelle elle s'intéresse aux cas particuliers que nous lui signalons et de la souplesse avec laquelle son œuvre accueille ceux pour qui nous lui demandons son aide. C'est ainsi que nous sommes reconnaissantes à Mme Roux et Mlle Heinrich d'ouvrir un préventorium à la petite Paulette M. (5 ans 1/2) trop fragile pour être confiée à un ménage de paysans, d'admettre dans la Maison de Containville Madeleine H., 15 ans, qui, ayant souffert d'une coxalgie pendant des années, a bien besoin de retourner au bord de la mer, enfin de recevoir dans un préventorium du Puy-de-Dôme, deux fillettes de 14 ans et 9 ans dont la sœur aînée est atteinte de tuberculose et que nous voudrions préserver du même mal.

Tous ces séjours seront de deux mois au moins.

Leurs prix varient suivant que les enfants sont envoyés à la campagne, à la montagne ou à la mer, et qu'il s'agit d'un placement familial ou d'une cure dans un préventorium. Ils peuvent être de 100 ou de 200 francs par mois.

A *Villefavard*, Mlle Maury accueille quatre de nos enfants dont trois ont plus de 13 ans et donc n'ont plus droit aux colonies de vacances. Le prix de pension est de 100 francs par mois, celui du voyage aller et retour de 70 francs ; la durée du séjour est de deux mois.

Mme Droz nous a recommandé un placement nouveau à *Suscinio* (Morbihan), où la vie est plus douce et qui donne une grande sécurité morale. Nous en avons fait l'essai pour deux

de nos enfants. Le prix en est, malheureusement, assez élevé : 390 francs.

Enfin, à la *Maison des Enfants*, à l'île de Ré, admirable pour les enfants délicats, nous avons envoyé une fillette pour trois mois. Nous avons aussi payé le voyage (80 francs) d'un petit garçon qui y a été accueilli à notre demande.



Outre le placement des enfants dans des colonies de vacances ou des œuvres similaires, notre Société s'attache aussi à favoriser d'autres formes de séjour à la campagne. Ainsi nous aidons souvent, en payant tout ou partie du voyage, des mères de famille à envoyer leurs enfants chez des parents restés à la campagne. Par exemple nous donnons 460 francs à Mme S. qui envoie ses trois enfants chez une tante, dans la Corrèze, 500 francs à Mme B., qui emmène ses six enfants chez sa vieille mère en Bretagne.

Une initiative qu'il nous a semblé bon d'encourager est celle d'un certain nombre de familles qui cherchent à louer, aux environs de Paris, une ou plusieurs chambres ou une petite maison où la maman puisse s'installer avec ses enfants et où le père, retenu à Paris par son travail, puisse au moins venir passer le samedi soir et le dimanche. Cette organisation permet aux mamans de ne pas se séparer de leurs enfants ; elle leur permet aussi d'emmener à la campagne des bébés trop jeunes pour être envoyés seuls au loin et pour lesquels, pourtant, le séjour de Paris est meurtrier en-été ; elle permet enfin aux mamans, souvent bien épuisées, de prendre elles-mêmes un repos qui leur est bien nécessaire. Mais, les locations sont chères pour de petites bourses et c'est là que notre aide est précieuse. Nous avons, par exemple, donné 200 francs à Mme G. qui emmène, à Corbeil, cinq enfants et ses vieux parents, aidé également Mme B. qui a trouvé une chambre, près d'Argenteuil, où elle se dispose à aller avec ses deux bébés. Ces divers placements permettront — moyennant une aide qui varie de 100 francs à 500 francs, suivant les prix du voyage, de la pension ou de la location — à plus de 60 femmes ou enfants de s'en aller à la campagne.



Les placements les plus difficiles à assurer, les plus coûteux aussi, sont ceux de nos grandes, trop âgées pour les colonies de vacances, mais souvent bien anémiées par le séjour à Paris et qui ont grand besoin de repos et de grand air. Leur travail malheureusement les retient souvent à Paris, et quand elles s'en vont, leur salaire fait défaut à la famille. Nous avons cependant réussi, cette année, à assurer le départ de cinq de nos jeunes filles, au moins. L'une d'elles d'ailleurs, Pierrette S. avait, sous notre suggestion, économisé au cours de l'année 50 francs pour payer en partie ses vacances.

Par ces divers placements, notre société a assuré des vacances à un grand nombre de gens auxquels les statuts plus rigides des Sociétés ordinaires ne permettraient pas d'aider. La souplesse de notre organisation nous autorise à intervenir dans des cas un peu particuliers, à donner à chacun précisément le genre d'aide qu'il désire. Ainsi une maman voulait envoyer ses enfants à la campagne, mais bien que les uns soient d'âge à entrer dans une colonie scolaire, elle s'adresse à nous pour les placer tous parce qu'elle voudrait « que ses enfants ne soient pas séparés, car ils sont tous très gentils ». N'est-ce pas un désir bien légitime, exprimé bien joliment ? Et comment ne pas se réjouir de pouvoir exaucer des vœux aussi touchants ?

La Vente de 1923

Nous annoncerons dans le prochain *Bulletin* la date exacte de notre Vente de décembre qu'il faut préparer dès maintenant. Il importe qu'elle soit fructueuse.

Nos charges augmentent ; le nombre des enfants dont nous nous occupons et que nous envoyons en vacances s'accroît chaque année.

Pour que nous puissions continuer à faire œuvre utile que toutes nous aident.

Nous avons besoin d'*ouvrières adroites*, pour confectionner de jolis objets d'une vente facile ;

de *vendeuses actives* qui attirent une nombreuse clientèle ;

d'acheteuses généreuses qui nous réservent une partie de leurs achats de nouvel an.

Vous toutes à qui nous faisons appel souvenez-vous qu'il s'agit d'enfants à préserver ou à sauver.

3. Informations et Œuvres Sociales

Les Réunions d'Argeronne

Notre ancienne compagne, Mlle de Montmort, nous prie de vous mettre au courant des Réunions d'Argeronne qui ont lieu chaque année, pendant l'été au Château d'Argeronne, dans le département de l'Eure (à 1/2 h. de la Haye-Malherbe, petite halte sur la ligne de Louviers à Rouen). Ces réunions ont pour but de grouper en une sorte de congrès les Travailleuses sociales françaises et étrangères, et toutes les personnes que les questions sociales intéressent. Elles sont organisées par l'Association « Pro Gallia » et il faut se faire inscrire au début du mois de mai, en s'adressant à Mlle de Montmort, au Château d'Argeronne, la Haye-Malherbe, Eure. Les congressistes sont logés et nourris au château ou à l'annexe, au « Pommier Doux », pendant une semaine pour 150 fr. à 200 fr. ou 120 fr. à 150 fr.

Les réunions consacrées aux Œuvres d'Hygiène, auront lieu l'année prochaine en juin.

Chaque semaine est consacrée à l'étude de sujets déterminés qui sont exposés par les personnes présentes compétentes en la question qui font part de leurs vues et de leur propre expérience pour le plus grand profit de tous.

Le programme de la 1^{re} semaine de juillet était : les *Œuvres d'Hygiène* ; les Congressistes furent surtout des docteurs et des infirmières belges et françaises. Les sujets à l'ordre du jour étaient :

- Le Service Social à l'Hôpital ;
- L'Association des Travailleuses sociales ;
- La Visiteuse d'enfants (consultations et centre de nourrissons) ;
- L'Assistance scolaire ;
- La Monitrice d'Hygiène sociale ;
- L'Infirmier hospitalière et les Infirmières de Croix-Rouge Françaises et Belges ;
- Les Infirmières visiteuses et l'Infirmière rurale.

Les personnes présentes furent, entre autres : le D^r Sand, Secrétaire général des Ligues de Service de Croix-Rouge, et Mlle Moufflard (qui firent le compte rendu de la Conférence de Washington où ils avaient été délégués pour représenter les Œuvres Françaises d'Hygiène).

Les D^{rs} Guinon et Ribadeau-Dumas ; Mlle Delagrangé, Surintendante au Ministère de l'Hygiène, et quatre Inspectrices déléguées ; Mlle Chaptal, ainsi que des représentantes belges, Infirmières de l'Ecole Centrale de Service social, de l'Ecole des Infirmières Visiteuses et de la Croix-Rouge belge.

Il fut surtout question du rôle des Travailleuses sociales dans les œuvres d'hygiène, d'un projet d'école et de diplôme français particulier pour les Travailleuses sociales autres qu'infirmières, et un exposé du développement des œuvres d'hygiène en France et en Belgique retint l'attention : le même point est à peu près atteint, mais les œuvres belges sont plus organisées et leur centralisation est réalisée depuis la guerre.

La 2^e semaine de juillet à Argeronne fut consacrée plus spécialement au *travail social dans les organisations d'éducation et d'aide sociales* (dans les centres sociaux, Foyers féminins, Cercles et œuvres de jeunesse), — et au travail social dans les milieux industriels (rôle des surintendantes d'usines et de leurs collaboratrices), — auxiliaires des Caisses de Compensation, — les Conseils d'usine, — les méthodes de collaboration directe : sujets ardu, mais qui nous furent rendus si vivants par les récits pleins d'intérêt de plusieurs surintendantes (Mlle Hardouain, Mlle Joudrier et plusieurs jeunes déléguées belges).

La séance d'ouverture fut un exposé fait par Mlle Diémer sur la préparation aux carrières sociales.

Une journée fut réservée aux comptes rendus des œuvres pour

la jeunesse que les déléguées suisses et belges nous rendirent captivants en nous initiant aux rouages particuliers de l'œuvre suisse « Pro Juventute ». Et la journée fut complétée, dans la soirée, par une démonstration pratique du scoutisme et par un exposé sur cette méthode comme moyen éducatif.

Une autre séance fut consacrée aux œuvres de campagne : éducation agricole et ménagère, organisation de Cercles de fermières, « Villages Institutes ».

Et la dernière réunion fut présidée par M. l'Abbé Violet, qui exposa : « les rapports entre les œuvres sociales et la vie nationale » (législation socialiste, etc.).

C'est aux premières de ces réunions que j'ai pu assister et je voudrais pouvoir transcrire, par le détail, chaque conférence, tellement je les ai trouvées remplies d'intérêt, mais je craindrais d'en faire un récit trop inexact et un peu long, et je vais tâcher de résumer seulement les quelques points essentiels de chaque sujet.

La 1^{re} réunion consacrée à l'étude des Centres sociaux en Amérique, en Belgique et en France, nous ont initiées au principe de ces organisations qui ont pour but : de procurer à l'ouvrier la possibilité de se distraire et d'occuper ses loisirs d'une façon saine et intelligente et de pratiquer son éducation et son relèvement moral en améliorant sa situation sociale. Et c'est là un point important qui prouve combien nous avons modifié notre mentalité : nous savons que l'on peut être utile à la classe ouvrière autrement qu'en pratiquant l'aumône et qu'en aidant matériellement. Mais il importe de venir aux ouvriers avec un esprit d'égalité, et non de protection, de les comprendre pour pouvoir mieux les aider à se tirer d'embarras, de les guider, et de leur suggérer des améliorations qu'ils peuvent apporter eux-mêmes à leur état, plutôt que de leur tout faciliter, ou de leur imposer nos propres idées.

En Amérique les centres sociaux existent depuis fort longtemps, et la Fédération des « Settlements » est une chose accomplie depuis 20 ans. Leurs préoccupations sont uniquement de faire de l'éducation sociale au point de vue de récréation et d'hygiène, et d'être une source de renseignements utiles, mais ils ne pratiquent pas l'assistance.

En Belgique la Fédération des œuvres sociales s'est faite après la guerre sous le nom de « Secrétariat général des œuvres sociales féminines chrétiennes » qui englobe toutes les œuvres sociales *féminines* ayant pour but la femme et l'enfant (mais ce mouvement a un caractère nettement confessionnel).

Leur but est l'éducation professionnelle de l'ouvrière, sa formation intellectuelle et morale, ainsi que son éducation civique et politique; la protection de la femme et de l'enfant par l'étude de ses intérêts, et des revendications pour obtenir des lois plus justes et le respect de ses droits est un des points objectifs du secrétariat général des O. S. F. C.

La Fédération des Centres Sociaux en France ne date que de 2 ans, nous dit Mlle de Gourlet, la Présidente de la Fédération : 17 seulement de ces organisations en font partie et 50 environ existent en dehors de la Fédération, étant données les deux conditions d'admission : Observer la neutralité absolue au point de vue religieux et politique ; et présenter des occupations et des centres d'intérêt pour chaque membre de la famille, de façon à être un élément d'union familiale, et non de dispersion.

Tels sont, comme exemple de Centres sociaux, pour ne citer que ceux-là, dont les dirigeants sont des fidèles d'Argeronne :

1° la Résidence Sociale, 34, rue Antonin-Raynaud, à Levallois-Perret, Seine que dirige Mlle Bassot en habitant la Résidence même, où elle s'occupe activement et avec succès du développement de l'éducation populaire par des cercles d'étude, conférences, foyers, organisations sportives, etc. ; et de la formation des Travailleuses sociales, stagiaires, externes ou internes, demeurant à la Résidence même.

2° Les Œuvres du Moulin-Vert, 12, rue du Moulin-Vert, Paris, dirigées par M. l'Abbé Violet, qui a réuni et englobé plusieurs organisations dans le même but : « l'amélioration de la situation sociale du pays par la reconstitution de la famille ».

Le développement de Centres sociaux nouveaux s'est produit depuis l'armistice en pays dévasté, sur l'initiative de Comités de différentes œuvres telles que :

- Le Secours d'Urgence ;
- Les Villages reconstitués ;

Et le Secours Américain.

Ce dernier, entre autres, vient de fonder à Château-Thierry une si belle œuvre sociale sous le nom « The War Memorial » (dont la Directrice, Mrs. Wordsworth avait tenu à venir participer aux réunions d'Argeronne).

De même, à Soissons, un foyer fondé par le Comité Américain est devenu un centre de réunions familiales en étendant à tous les membres de la famille son action sociale.

Comme suite du compte rendu sur les Centres sociaux, nous avons eu des renseignements fournis sur les Foyers, par plusieurs directrices de foyer du Havre, de Rouen, de Paris (rue de Ponthieu) qui se trouvaient parmi nous (entre autres Mme Guyon, dont nous avons profité de la double expérience sociale puisqu'elle est aussi surintendante, et les anciennes élèves de Molière se souviennent certainement de la Conférence qu'elle nous fit, d'une façon si vivante et intéressante).

Il fut question des qualités indispensables nécessaires à celles qui veulent assumer cette tâche de diriger un Foyer de jeunes filles : d'être leur refuge et leur guide, en quelque sorte, et de savoir les instruire tout en les distrayant.

Il faut aux personnes dirigeant et enseignant, des qualités de cœur, beaucoup de psychologie et de sens social, une valeur morale, et une réelle compétence dans la branche qu'elles enseignent si elles veulent intéresser et faire progresser leurs élèves (par exemple pour la musique dont une collaboratrice de Mme Guyon, Mlle Suickx, nous entretint avec de bien intéressants détails).

Il importe que les collaboratrices d'un Foyer soient unies et travaillent toutes dans le même but en restant en contact constant, si elles veulent réussir à créer « l'ambiance » du Foyer, c'est-à-dire une atmosphère de paix, de confiance, de joie et d'harmonie.

La réunion consacrée aux Surintendantes d'Usine fut une des plus nombreuses et des plus riches en comptes rendus d'observations personnelles : Nous comptons parmi nous plusieurs déléguées belges qui, malgré leur jeunesse, semblent avoir une grande expérience pratique du travail social dans l'industrie et un certain nombre de ces uniformes kakis français, un peu sévères, mais seyants quand même, et nécessaires aux femmes qui

ont besoin de se différencier dans l'usine où leur rôle est si particulier : C'est, en effet, à la Surintendante qu'il appartient d'être pour l'ouvrier une aide et une puissance morale ; un soutien pour lui vis-à-vis du Directeur ; un esprit d'initiative et de dévouement, disposée à s'occuper de toutes les questions qui intéressent sa vie aussi bien au point de vue de l'organisation de son travail, qu'au point de vue social, et à celui de sa vie de famille, et de tout ce qui concerne son hygiène et son bien-être.

Mlle Hardouain, surintendante de la première heure, à Bourges, pendant la guerre, nous donna de nombreux et intéressants détails.

Il fut question du rôle des Visiteuses adjointes aux caisses de compensations dont le rôle, dans la banlieue industrielle parisienne, est si utile et nécessaire, et qui collaborent avec les assistantes sociales et les infirmières scolaires auprès des familles ouvrières.

Nous entendîmes le récit de Mlle Joudrier, surintendante à Reims, depuis l'armistice, où elle put jouer un rôle si important pour la reconstitution de la vie sociale, grâce à la parfaite entente qui existe dans cette ville entre tous les différents services sociaux et les œuvres (tels que le Foyer rémois, la Maison de l'Enfance, etc.).

Nos jeunes amies belges nous firent part, à leur tour, de leur propre expérience et des difficultés qu'elles eurent à surmonter, avant de pouvoir réaliser leur beau programme d'œuvres sociales (elles s'occupent aussi des œuvres de Mutualité, d'Assurance, de la création de bibliothèques, de Maisons ouvrières).

La question de Conseil d'usine fut posée, mais non résolue, car les avis sont encore partagés sur l'opportunité de ce système.

La réunion consacrée spécialement aux œuvres pour la jeunesse (qui fut la dernière à laquelle j'assistai) nous fut signalée par Mlle de Montmort comme celle qui devait nous intéresser le plus, car, nous dit-elle, en substance, l'action sociale étudiée jusque-là était surtout une action pour guérir, ou remédier à tout ce qui fait défaut, mais, en ce qui concerne l'enfant, nous devons chacune contribuer de toutes nos forces à créer des conditions meilleures et à réaliser des progrès pour que l'enfant puisse venir au monde, s'élever et s'instruire, en étant protégé

et en profitant de ces avantages d'existence plus élevés et perfectionnés.

En Suisse l'intérêt porté à la jeunesse est très développé, et l'œuvre de Pro-Juventute dont il nous fut fait un très complet et intéressant exposé, est la Fédération de toutes les œuvres. Elle a pour principe non de créer elle-même les œuvres nécessaires, mais d'encourager et de soutenir financièrement celles déjà existantes ; elle agit efficacement en vue de développer le sentiment de responsabilité vis-à-vis de la jeunesse et elle réussit à faire face à ses dépenses par des moyens spéciaux de propagande et de collecte (elle s'est inspirée en partie aussi de la Suède) : Une exposition ambulante de puériculture circule d'un Canton de la Suisse à l'autre ; une vente annuelle de timbres-postes et de cartes postales est autorisée par le Gouvernement du 1^{er} au 31 décembre, et différents journaux pour les enfants leur procurent des ressources suffisantes.

En Belgique, de même, la centralisation des œuvres de l'enfance existe depuis la guerre, sous le nom de l'Œuvre Nationale de l'Enfance, elle a une consécration officielle, et reçoit des subventions du Gouvernement. Elle s'occupe activement de protéger la petite enfance, et surtout l'enfant d'âge scolaire : la loi sur l'instruction obligatoire y est rigoureusement appliquée, la censure des films cinématographiques existe, et le cinéma est employé comme moyen éducatif.

La question de l'éducation des enfants anormaux est l'une des préoccupations actuelles.

L'on s'occupe beaucoup de l'orientation professionnelle, facilitée, grâce à l'emploi courant de la fiche individuelle mise à jour par l'instituteur, sur les dispositions spéciales de chaque enfant.

A ce sujet, quelques mots furent dits sur l'orientation professionnelle en France, question importante dont s'occupe Mlle de Bernard de Feysal, présente parmi nous, et qui nous mit au courant de l'effort tenté depuis ces dernières années : une permanence ouverte le mercredi et le samedi après-midi, 47, rue de Tocqueville, s'efforce de servir d'intermédiaire entre les patrons et les apprentis pour fournir à ceux qui le désirent du travail ou des enfants voulant apprendre un métier, mais trop peu de personnes connaissent l'adresse de cette œuvre qui devrait être plus souvent consultée.

Voici le compte rendu des réunions d'Argeronne auxquelles il m'a été donné d'assister, mais la note exacte ne serait pas rendue si je passais sous silence l'impression qui se dégage de ce vieux château, cadre plein de grandeur où règne le plus charmant esprit de cordialité, de simplicité, et de liberté : notre hôtesse s'employant sans cesse à nous mettre à l'aise par un mot aimable et affectueux, et nous faisant faire connaissance les unes avec les autres. Les plaisirs champêtres qui alternaient avec les heures de conférences étaient un agréable dérivatif aux heures sérieuses de la journée ; et nous avons eu d'exquises soirées musicales, grâce au talent et à la bonne volonté de la Baronne Socré qui voulut bien nous chanter inlassablement de vieilles chansons françaises, en nous tenant sous le charme de sa voix si fraîche et jolie, et de sa physionomie si fine et expressive.

Ces quelques jours passés en commun resteront un beau souvenir en nous, comme un témoignage de solidarité et un exemple salubre d'activité sociale : le contact avec ces foyers d'idées et d'actions fertiles est le meilleur des exemples et des stimulants pour tous, et surtout pour les jeunes encore novices dans cette voie...

Aussi ne peut-on s'empêcher d'un sentiment de gratitude envers Mlle de Montmort et celles de son Comité d'Accueil qui agissent avec tant de mérite, et d'une façon si utile pour le bien de tous, en nous groupant ainsi autour d'elles.

S. F.

Union pour l'Enseignement Horticole Féminin

Siège Social : Mairie du 5^e Arrondissement de Paris

Rien ne peut mieux renseigner nos compagnes sur l'extension prise par l'Enseignement horticole féminin, que de publier ici quelques extraits du compte rendu moral présenté par Mlle LATAPPY, présidente, à l'Assemblée générale qui a eu lieu le 13 février dernier à la Société Nationale d'Horticulture de France :

« En 1922 nous avons pu organiser un enseignement théorique assez complet et très apprécié qui a porté sur l'arboriculture

fruitière, la culture potagère, la culture florale et celle des rosiers. Ces cours ont été suivis d'applications pratiques (culture des arbres fruitiers, culture des roses). Vingt-deux dames et jeunes filles ont été inscrites à nos cours en 1922. Plusieurs membres de l'Union, dames et messieurs, ont également assisté à certains de ces cours.

Pour les élèves qui se destinent à l'horticulture, les connaissances acquises ont besoin d'être complétées par une pratique soutenue. Nous avons pensé que cette pratique pourrait être acquise assez rapidement dans des Domaines-Ecoles affiliés à notre Association où, par petits groupes et dans des régions diverses, nos jeunes filles, mises en contact avec les réalités de la vie horticole et agricole, pourraient acquérir, successivement, suivant leurs goûts et leurs aptitudes, les connaissances qui leur permettraient de devenir fermières, chefs d'établissements, contremaitresses pour les Etablissements horticoles, et, pour les moins douées ou les plus pressées de gagner leur vie, ouvrières soigneuses de ces cultures.

Des pépiniéristes, des propriétaires, sollicités par la Présidente, ont promis d'accueillir des femmes dans leurs établissements, comme ouvrières, chefs de services, aides, etc., et de leur donner en même temps un enseignement pratique complet.

Beaucoup de jeunes filles peuvent avoir une santé insuffisante pour faire de longues études, préparer des examens et aboutir à des situations sédentaires dans des bureaux trop souvent malsains ; elles trouveraient au grand air un travail qui convient parfaitement aux femmes, et surtout aux femmes qui ont déjà cultivé leur intelligence. Il ne s'agit point de travaux de force, de terrassement, mais de la culture des arbres fruitiers et des rosiers qui réclame surtout de l'esprit d'observation et de méthode, de l'adresse et enfin des connaissances botaniques des plus intéressantes.

Chez les horticulteurs affiliés à l'Union, elles pourraient, après avoir suivi avec soin nos cours d'hiver et après quelques mois de pratique, gagner progressivement 10, 12 et 15 francs par jour, — et nourries, — Au bout de deux ans, elles pourraient gagner 18 et 20 francs par jour dans les mêmes conditions. Nos collaborateurs s'engagent, en outre, à ne leur donner aucun des travaux durs, qui seraient réservés aux

hommes ; ils sont même disposés à ne les employer que pendant la bonne et la moyenne saison ; celles qui le voudront pourraient passer l'hiver dans leur famille. Enfin, celles qui aimeraient mieux créer un petit établissement horticole, à elles, trouveraient à écouler leurs produits chez eux.

M. P. LÉCOLLIER, pépiniériste à la Celle-St-Cloud, Mlle de MONTMORT, propriétaire du domaine d'Argeronne, offrent de recevoir des élèves de l'Union. Il y a à Argeronne une ferme d'une trentaine d'hectares, un vaste potager, etc. Un premier groupe y est déjà installé. Aussitôt qu'elles en seront capables, ces jeunes filles seront placées, si elles le désirent, dans des domaines affiliés à l'Union.

Enfin d'autres domaines en Seine-et-Marne, en Dordogne recevront des élèves à partir du mois de juin.

Le programme des cours pour l'hiver 1923-1924 sera expédié en octobre. Prière aux dames et jeunes filles qui désiraient s'inscrire pour un de nos Domaines-Ecoles d'en aviser la Présidente, Mlle LATAPPY. »

Association des Surintendantes d'Usines et de Services sociaux

Reconnue d'utilité publique

43, Rue Pernety — PARIS (XIV^e)

Conseil d'Administration

Président : D^r Armand DELILLE.

Vice-Présidentes : Mme L. BRUNSCHVIGG ; Mlle DE MONTMORT.

Secrétaire générale : Mlle M. MOUTIER.

Secrétaire-adjointe : Mlle M. DIÉMER.

Trésorière : Mme E. VIOLLET.

Mme A.-G. JACOB, Surintendante, Directrice de l'École, reçoit les lundis et jeudis de 9 heures à 11 heures.

L'École des Surintendantes a été créée, à Paris, le 1^{er} mai 1917 ; les élèves qui en sont sorties ont été placées dans les usines de l'Etat et dans l'industrie privée où elles rendent

d'éminents services. Quelques-unes participent également à la Direction du service social de grandes administrations publiques et privées.

En France, la création de cette nouvelle fonction a été déterminée par les besoins multiples de la population ouvrière occupée dans les usines de guerre.

Cette fonction n'est cependant pas dépendante de la guerre ; elle lui survit et se développe dans l'œuvre de paix. Elle répond, en effet, à des besoins qui subsistent en tout temps : questions d'hygiène, de morale, d'éducation sociale, de liaison entre les employeurs et les employés.

Les chefs d'industrie, les grands commerçants, les administrateurs se trouvent par la force des choses éloignés de leur personnel. Absorbés par la partie technique ou commerciale de leur direction, ils ne peuvent suivre dans le détail les besoins de ceux qu'ils emploient. La Surintendante complète leur œuvre ; associée morale et sociale du patron, elle le décharge des nombreux soucis qu'entraîne pour lui le bien-être de ses employés.

Affectée à la Direction du service social, elle peut organiser et diriger les œuvres qui en relèvent : maternité, crèche, infirmerie, garderie d'enfants, cantine, foyer, coopérative, etc... S'il existe une cité ouvrière, elle peut l'administrer, d'accord avec le personnel existant.

Sa présence est une garantie d'ordre et de bonne gestion pour les œuvres sociales réalisées par la direction.

La Surintendante est en rapport direct avec le service médical et collabore avec lui pour la lutte contre les fléaux, qui déciment la population. Elle est en relation constante avec la famille ouvrière : pendant que l'homme travaille au dehors, elle visite la femme et les enfants, s'enquiert de leurs besoins, de leur état de santé ; elle apporte les conseils que lui inspire son expérience, et son action morale peut avoir la plus haute portée.

Pour remplir dignement de telles fonctions, il faut des femmes sérieusement préparées, offrant toutes les garanties d'honorabilité, de dévouement éclairé et d'expérience.

A cet égard, les établissements ou les administrations qui emploient les surintendantes sorties de l'École donnent d'unanimes témoignages de leur satisfaction.

Un certain nombre de Surintendantes ont été également

choisies pour remplir des postes d'Inspectrices départementales dans les régions libérées.

L'âge d'admission est fixé de 25 à 45 ans.

Les candidates devront se présenter à l'École avec les papiers suivants :

Bulletin de naissance ou livret de famille.

Photographie.

Casier judiciaire.

Certificat médical.

Un diplôme de fin d'études.

Un certificat d'infirmière.

Deux lettres de références.

Certificats antérieurs.

Les droits d'inscription sont fixés :

Pour le 1 ^{er} trimestre	100 francs
— 2 ^e —	50 —
— 3 ^e —	50 —

payables d'avance.

Les cours commencent dans la première quinzaine d'octobre.

La durée des études est de 10 mois comprenant :

Un stage d'ouvrière ou d'employée dans une usine ou administration, des cours théoriques, stages pratiques et visites sociales.

Un examen éliminatoire a lieu à la fin de chaque trimestre : l'examen définitif oral et écrit, en fin d'études.

L'élève ayant satisfait à l'examen recevra le Certificat d'études aux fonctions d'Intendante ou de Surintendance stagiaire ; le titre définitif ne lui sera accordé qu'après deux ans de services accomplis à l'entière satisfaction de ses chefs de service et du Comité directeur.

Les appointements des surintendantes placées par l'École ne peuvent être inférieurs à 700 francs par mois.

L'École, tout en facilitant dans la mesure de ses moyens, le placement des élèves, ne prend aucun engagement à cet égard.

Les élèves de province pourront prendre pension à la Maison des Surintendantes, 43, rue Pernéty, Paris, 14^e. Elles devront adresser leur demande d'admission à Mlle Piat, directrice de la Maison de famille.